

interruption avec la couche réticulaire du derme; 2° la *couche profonde*, *lamelleuse*, s'étale au-dessous de la couche précédente sous forme d'une lamelle continue, plus ou moins épaisse, désignée sous le nom de *fascia superficialis*. Dans beaucoup d'endroits cette lamelle peut être divisée en deux ou plusieurs feuillets (ex. : au périnée), feuillets qui peuvent acquérir une résistance assez considérable pour que, dans certaines régions, on les ait décrits comme des aponévroses.

La face profonde de la peau est doublée en certains endroits par une couche musculaire (muscles peauciers de la face, du cou, de l'hypothénar). A la peau de la verge et du scrotum, cette doublure est constituée par une couche continue de fibres lisses (*dartos*).

Dans les endroits où la peau glisse sur des parties résistantes ou est soumise à des pressions répétées, on rencontre des *bourses séreuses sous-cutanées*. Quelques-unes sont constantes, d'autres ne se présentent que d'une façon irrégulière; il en est enfin qui tiennent à certaines professions et n'existent que dans des conditions spéciales. Le tableau suivant indique les principales bourses séreuses sous-cutanées qui peuvent se rencontrer :

Tête . . . . .	{	Face externe de l'articulation temporo-maxillaire.
		Angle de la mâchoire.
		Bord inférieur de la symphyse du menton.
Cou . . . . .		Angle du cartilage thyroïde.
Tronc . . . . .	{	Apophyse épineuse de la septième vertèbre cervicale.
		Face antérieure du sternum.
		Angle inférieur de l'omoplate.
		Acromion.
		Olécrâne.
		Épitrochlée.
Membre supérieur.		Apophyse styloïde du radius.
		Apophyse styloïde du cubitus.
		Dos des cinq articulations métacarpo-phalangiennes.
		Face dorsale des articulations des phalanges.
		Face palmaire des quatre dernières articulations métacarpo-phalangiennes.
		Épine iliaque antérieure et supérieure.
		Face externe du grand trochanter.
		Ischion.
		Rotule.
		Condyles du fémur.
		Malléoles interne et externe.
Membre inférieur.		Partie postérieure du calcaneum.
		Partie inférieure du calcaneum.
		Face dorsale du scaphoïde.
		Apophyse interne du scaphoïde.
		Face dorsale de la tête du premier métatarsien, — sur sa face plantaire, — à son côté interne.
		Face externe de l'apophyse du cinquième métatarsien.
		Face externe de la tête du cinquième métatarsien, — sous sa face plantaire.

## LIVRE HUITIÈME.

## DU CORPS HUMAIN EN GÉNÉRAL.

Le corps humain, au point de vue de sa configuration extérieure, se compose de deux moitiés à peu près symétriques, avec une prédominance légère du côté droit dans la majorité des cas. Il se divise en *tronc* et *membres*, et chacun de ces segments se subdivise à son tour en un certain nombre de régions secondaires plus ou moins bien limitées, qui présentent chacune une conformation particulière. L'étude de ces régions constitue l'*anatomie des formes*.

## § I. — Anatomie des formes.

## I. TRONC.

Le tronc se divise en tête, cou et tronc proprement dit.

## 1° Tête.

La tête comprend le crâne et la face. Elle mesure à peu près le huitième de la hauteur totale du corps. Elle se partageait en cinq parties égales par quatre lignes transversales passant : 1° entre les deux arcades dentaires; 2° au niveau des pommettes au devant du plancher de l'orbite; 3° par les arcades orbitaires; 4° par les bosses frontales. La tête est plus petite chez la femme. Son volume présente du reste des variations individuelles assez considérables et peut dans certains cas descendre aux proportions les plus exigües (*microcéphalie*). Les différences de forme ne sont pas moins remarquables et tiennent en grande partie à la forme même de la boîte crânienne. Les différences de races ont été vues p. 76 et 77.

Les rapports de volume du crâne et de la face sont sujets à varier, et il semble même y avoir entre ces deux parties de la tête une sorte d'antagonisme, qui se rencontre non-seulement dans la série animale, mais encore chez l'homme.

A. CRANE. — Il a la forme d'un ovoïde à grand axe antéro-postérieur, dont la grosse extrémité correspond à l'occiput. Cet ovoïde est plus ou moins comprimé latéralement, de là la distinction des crânes en *brachycéphales* et *dolichocéphales* (voy. p. 77). Le sommet du crâne, *vertex*, est plus ou moins proéminent et peut dans certaines races ou chez quelques individus, s'élever en forme de cône ou de pyramide. Il se divise en quatre régions: le front, les tempes et la calotte crânienne ou région occipito-mastoïdienne.

1° Le *front*, bombé, droit ou fuyant, est plus ou moins haut suivant les sujets; il présente sur la ligne médiane une dépression verticale, qui aboutit en bas à une saillie surmontant la racine du nez, *glabelle*, et en haut se perd dans la *bosse frontale médiane*, quand elle existe. Sur les côtés s'élèvent les *bosses frontales latérales*, séparées des arcades sourcilières par une rainure transversale.

2° La *tempe* (*région temporo-pariétale*), couverte par les cheveux en haut et en arrière, correspond à la fosse temporale et au muscle du même nom; légèrement déprimée en avant et en bas où elle est nettement limitée du côté de la région frontale et de la pommette, elle est convexe dans le reste de son étendue et se continue insensiblement avec la région suivante.

3° La *région occipito-mastoïdienne* (*calotte crânienne*), recouverte par les cheveux, présente de chaque côté les bosses pariétales et se moule du reste sur la forme même des parties osseuses sous-jacentes.

B. FACE. — Elle comprend : sur la ligne médiane les régions nasale, buccale et mentonnière; sur les parties latérales, la région oculaire (sourcils, paupières etc.), les joues, la région parotidienne et l'oreille. Les régions nasale, buccale, oculaire et auriculaire ont été décrites en *splanchnologie* ou avec les *organes des sens*.

1° Le *menton*, limité du côté de la lèvre inférieure par une rainure transversale, couvert de poils chez l'homme, fait à la partie inférieure de la face une saillie variable suivant la forme même de la mâchoire inférieure et l'embonpoint du sujet. On y remarque souvent sur la ligne médiane une petite dépression plus marquée dans l'élévation de la lèvre inférieure.

2° Les *joues* sont séparées par un sillon oblique plus ou moins profond, *sillon naso-labial*, de l'aile du nez et de la région buccale. En haut elles s'étendent jusqu'au contour inférieur de l'orbite, marqué chez les personnes grasses par un sillon qui les sépare de la paupière inférieure, en bas jusqu'au bord inférieur de la mâchoire, en arrière jusqu'au bord postérieur de sa branche montante. Molles et dépressibles dans leur partie antérieure, qui répond à la cavité buccale, elles accusent dans le reste de leur étendue les plans solides osseux ou musculaires sous-jacents, en haut et en arrière la saillie de la pommette, en arrière le plan quadrilatère du masséter, en bas le bord inférieur de la mâchoire.

3° La *région parotidienne*, située entre la saillie de l'apophyse mastoïde et celle du masséter, se réduit à une gouttière verticale plus ou moins profonde, qui en haut se continue avec la rainure séparant la face interne du pavillon de l'oreille des parties latérales du crâne, et se perd en bas dans la gouttière carotidienne du cou.

### 2° Cou.

La longueur du cou, dans la position droite de la tête, mesurée du menton au milieu de la fourchette du sternum, peut être évaluée au quart de la longueur antérieure du reste du tronc. Il peut être court, et comme enfoncé entre les épaules (constitution apoplectique), allongé au contraire si les épaules sont tombantes et les côtes supérieures abaissées (constitution phthisique). La circonférence, à la hauteur du larynx, est d'environ 0<sup>m</sup>.38. Son volume est susceptible du reste de variations périodiques, du moins chez la femme (menstruation, grossesse), variations dues en grande partie au corps thyroïde. Chez l'homme, à cause des saillies du cartilage thyroïde en avant, des sterno-mastoïdiens sur les côtés, le cou a la forme d'un prisme triangulaire à angles mousses. Chez la femme au contraire il est plus mince, presque cylindrique dans sa partie moyenne et présente parfois en avant, dans la région sous-hyoïdienne, un pli transversal, *collier de Vénus*. Le cou comprend quatre régions : une région postérieure, la *nuque*, une région antérieure et deux régions latérales.

1° *Nuque*. — La nuque, limitée en dehors par le bord externe des trapèzes, s'étend en haut jusqu'à la ligne courbe occipitale supérieure, en bas jusqu'à la saillie de la vertèbre proéminente, en s'élargissant considérablement pour se continuer avec le dos et les épaules. Forte, courbe, droite chez l'homme (Hercule Farnèse), elle décrit chez la femme une courbe onduleuse, qui en bas se continue insensiblement avec la courbure dorsale. Elle présente en haut sur la ligne médiane la fossette limitée par les bords internes des grands complexus recouverts par les trapèzes.

2° *Région antérieure du cou*. — Cette région, limitée de chaque côté par la saillie des sterno-mastoïdiens, a lorsque la tête est renversée, la forme d'un losange. 1° La partie supérieure du losange, *région sous-hyoïdienne*, devient presque horizontale dans la position droite de la tête et présente alors chez les personnes chargées

d'embonpoint la saillie qui constitue le *double menton*. 2° La *région sous-hyoïdienne*, qui forme la partie inférieure du losange, offre sur la ligne médiane la saillie, plus prononcée chez l'homme, du cartilage thyroïde, saillie qui en bas s'arrondit au niveau du corps thyroïde pour aboutir au-dessus du sternum à une dépression, *creux sus-sternal*. La partie médiane et antérieure du cou est séparée de chaque côté de la saillie latérale du sterno-mastoïdien par une gouttière oblique (*gouttière* ou *région carotidienne*), qui en haut se continue avec le creux parotidien.

3° *Régions latérales du cou*. — Elles présentent en avant la saillie oblique du sterno-mastoïdien, divisée en bas en deux saillies secondaires interceptant une petite fossette. En arrière de cette saillie est une dépression, *creux sus-claviculaire*, plus prononcée pendant les inspirations profondes et qui peut alors être parcourue par une corde oblique due à la tension du ventre postérieur de l'omo-hyoïdien. Enfin la base des régions latérales du cou est formée par la clavicule, dont la courbure en S est toujours visible, quel que soit l'embonpoint, et qui délimite le cou du côté du thorax et de l'épaule.

### 3° Tronc proprement dit.

Le tronc se compose de trois parties : le thorax, l'abdomen et le bassin.

A. THORAX (*buste, poitrine*). — Le thorax (*regio corporis perpetuo mobilis*) a la forme d'une pyramide quadrangulaire à base supérieure un peu comprimée d'arrière en avant. Cette forme, inverse de celle que présente la cage thoracique dépouillée des parties molles, est due à la présence du scapulum et des parties molles. La circonférence, prise sur un homme de quarante ans, mesure 0<sup>m</sup>.95 au dessous de l'aisselle, 0<sup>m</sup>.90 au niveau du mamelon, 0<sup>m</sup>.88 au niveau de l'extrémité sternale du cartilage de la sixième côte (Luschka). Son diamètre transversal est de 0<sup>m</sup>.28 entre la huitième et la neuvième côte; son diamètre antéro-postérieur maximum (au niveau de la base de l'appendice xiphoïde) est de 0<sup>m</sup>.20 (Sappey). Le côté droit du thorax est en général plus volumineux que le côté gauche. Du reste l'axe du thorax ne se continue pas ordinairement en ligne droite avec l'axe de l'abdomen; en effet, une ligne, allant du milieu de la fourchette sternale au milieu de l'appendice xiphoïde, fait avec une autre ligne, allant de cet appendice à la symphyse, un angle obtus ouvert à droite.

Les différences sexuelles du thorax sont très-prononcées, indépendamment même du volume des glandes mammaires chez la femme. Chez elle tous les diamètres sont plus faibles que chez l'homme, mais principalement le diamètre transversal; le maximum du diamètre antéro-postérieur, au lieu de correspondre à la base de l'appendice xiphoïde, répond au milieu du sternum, qui présente une courbure antérieure allant se perdre vers les épaules. Il a en outre une position presque verticale et non plus inclinée comme chez l'homme. Il résulte de ces modifications que la poitrine acquiert une forme plus arrondie et comme en baril.

Le thorax se divise en une région antérieure, deux régions latérales et une région postérieure.

1° *Région antérieure du thorax*. — Elle comprend plusieurs régions secondaires :

1) Sur la ligne médiane, la *région sternale*, qui va du creux sus-sternal au creux épigastrique, et présente, au niveau de la réunion du corps et de la poignée du sternum, un angle saillant, *angle sternal*, qui répond à l'articulation de la deuxième paire costale. 2) Sur les côtés, la *région mammaire* (voy. mamelle), séparée de la clavicule par une dépression transversale, *creux sous-claviculaire*, et se continuant en bas par la *région sous-mammaire* avec les parties antéro-latérales de l'abdomen.

2° *Région latérale du thorax*. — Cette région, continue en haut avec le creux axillaire, a, lorsque le bras est relevé, la forme d'un triangle allongé, dont le sommet arrondi se trouve à l'aisselle, et dont la base se continue, sans ligne de démarcation, avec les parois latérales de l'abdomen.

3° *Région thoracique postérieure ou dos.* — Le dos, dont la courbe supérieure se prolonge insensiblement chez la femme dans la courbure de la nuque, se divise en une région médiane ou spinale et deux régions latérales. 1) La *région spinale* représente une gouttière médiane, plus profonde chez la femme, et au fond de laquelle se dessinent plus ou moins les saillies arrondies des apophyses épineuses et même, chez les sujets très-amaigris, les ligaments surépineux. Cette gouttière est limitée de chaque côté par le relief des muscles des gouttières vertébrales. 2) Les *régions latérales* sont convexes dans leur partie sous-scapulaire et ne présentent rien de particulier. La partie scapulaire au contraire, *région scapulaire*, se moule sur l'omoplate et se meut avec elle, de sorte qu'elle offre de grandes variétés de configuration. A l'état de repos, le bras pendant le long du corps, le scapulum s'étend de la deuxième à la septième ou huitième côte, et son angle inférieur est à 0<sup>m</sup>,09 de la ligne médiane. Cet angle et le bord spinal de l'omoplate sont en général bien dessinés sous la peau, surtout chez les personnes maigres (*épaules en ailes*). La région scapulaire est ordinairement divisée en deux versants inégaux par la saillie oblique de l'épine. Au niveau de l'origine de l'épine se trouve habituellement une petite fossette qui correspond à l'insertion aponévrotique du trapèze.

B. ABDOMEN OU VENTRE. L'abdomen est compris entre le bord inférieur de la cage thoracique et le bord supérieur du bassin. Il est donc plus large en arrière et surtout en avant que sur les côtés, où sa hauteur est mesurée par la distance qui sépare la douzième côte de la crête iliaque (0<sup>m</sup>,06 à 0<sup>m</sup>,09), distance plus considérable chez la femme que chez l'homme.

1° La *paroi antérieure, ventre* proprement dit, est un peu bombée et présente sur la ligne médiane un sillon, qui va du creux épigastrique à l'ombilic et qui répond à la ligne blanche; il manque ordinairement dans la partie sous-ombilicale. De chaque côté se voient le relief des muscles droits et les sillons transversaux dus à leurs intersections fibreuses. Au-dessous de l'ombilic le ventre reste saillant jusqu'au pubis, au niveau duquel il subit une dépression remplacée quelquefois par un pli transversal à concavité supérieure. Cette région antérieure est séparée des régions latérales par deux sillons latéraux situés le long du bord externe des muscles droits.

2° La *région postérieure, reins ou lombes*, est quadrilatère et se continue en haut avec le dos, en bas avec la région fessière, dont la sépare en dehors la saillie de la crête iliaque, en dedans un méplat correspondant à la dernière vertèbre lombaire. Elle présente, comme le dos, le sillon médian des apophyses épineuses et les deux saillies latérales des muscles vertébraux, limitées en dehors par un sillon à convexité externe.

3° Les *régions latérales ou flancs*, convexes d'avant en arrière, sont concaves de haut en bas chez les personnes maigres, droites ou même convexes chez les gens chargés d'embonpoint. Elles sont limitées du côté de la hanche par un relief très-prononcé, formé par la crête iliaque et l'insertion à cette crête des muscles larges de l'abdomen.

L'abdomen offre des différences sexuelles assez remarquables : il est plus long chez la femme, plus saillant en avant, et plus large en bas qu'en haut. La grossesse chez la femme, l'embonpoint dans les deux sexes, amènent des modifications considérables dans le volume et dans la forme du ventre.

Pour la description des viscères contenus dans la cavité abdominale, cette cavité a été divisée en trois zones par deux plans transversaux (Fig. 342), passant le premier (A A) par l'extrémité des deux dernières côtes, le second (B B) par les épines iliaques supérieures. Ces trois zones ont été elles-mêmes subdivisées chacune en trois régions secondaires par deux plans verticaux, passant par les épines iliaques antérieures et supérieures (C C).

1° La *zone supérieure ou épigastrique* comprend : 1) sur la ligne médiane l'*épigastre* (E) et sur les parties latérales les *hypochondres* (D F).

2° La *zone moyenne ou mésogastrique* comprend la *région ombilicale* (G) et latéralement les *régions lombaires ou flancs* (H I).

3° La *zone inférieure ou hypogastrique* se compose de l'*hypogastre* (M) et des *régions iliaques* (K L).

C. BASSIN. — Le bassin, assez mal délimité du côté du tronc et des membres inférieurs, présente des différences sexuelles importantes. Chez la femme il est plus volumineux, plus large, et au-dessus de la saillie des trochanters il s'arrondit brusquement pour se continuer avec les parties latérales de l'abdomen, tandis qu'en bas et latéralement il se perd insensiblement dans la courbure de la cuisse. Son inclinaison peut être assez forte (*taille cambrée*), et même exagérée, comme dans certaines races (*ensellure*). Le bassin se divise en cinq régions : une région antérieure, deux régions latérales, une région postérieure et une région inférieure.

1° La *région antérieure étroite, région pubienne*, forme une saillie couverte de poils, qui chez la femme porte le nom de *mont de Vénus* (*pénil* chez l'homme), et se continue chez elle avec la saillie cunéiforme des grandes lèvres.

2° La *région postérieure* présente les deux saillies des *fesses*, séparées par une rainure profonde, triangulaire, large en haut, étroite en bas (*région sacro-coccygienne*). Dans quelques races (sud de l'Afrique), il se fait chez les femmes, après la première grossesse, une accumulation considérable de graisse sur le grand fessier (*stéatopygie*).

3° Les *régions latérales ou hanches*, abruptes chez l'homme, arrondies chez la femme, ont leur partie la plus saillante au niveau du grand trochanter; une dépression plus ou moins profonde, due au tendon du grand fessier, sépare cette saillie de la partie latérale de la fesse.

4° La *région inférieure ou périnéale*, réduite à une simple rainure dans le rapprochement des cuisses, peut se diviser en deux régions secondaires : une *postérieure ou anale* et une *antérieure ou uro-génitale*, qui correspond aux organes génitaux externes et diffère essentiellement chez l'homme et chez la femme. Chez la femme, le *périnée* proprement dit, ou l'intervalle qui existe entre l'anus et la vulve, a une longueur de 0<sup>m</sup>,023 environ.

(\*) A A, B B, C C. Plans divisant la cavité abdominale en régions. — E. Épigastre. — D F, Hypochondres. — G. Région ombilicale. — H I, Flancs. — M. Hypogastre. — N O. Régions inguinales. — K L. Régions iliaques. — b b) Limite entre la poitrine et l'abdomen. — c g) Angle épigastrique. — e) Situation de l'estomac. — f) Situation du pylore. — h) Rate. — j, k, l) Colon. — m) S iliaque. — n) Commencement du rectum. — p) Portion de la cavité abdominale où sont logées les circonvolutions de l'intestin grêle.

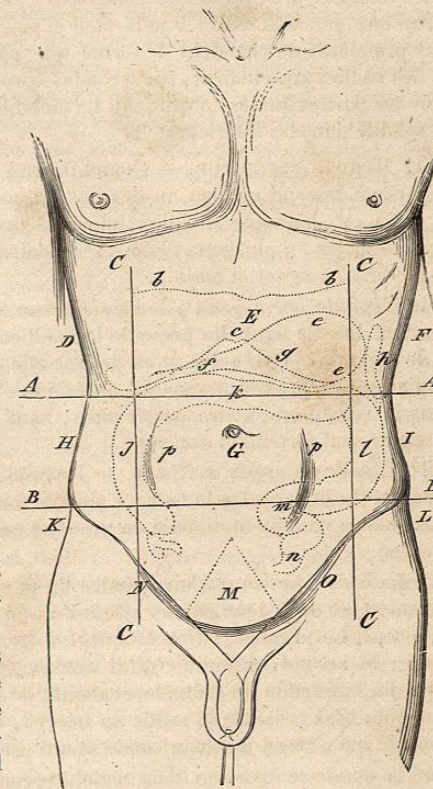


Fig. 342.  
Régions de la cavité abdominale, d'après Littré et Robin (\*).